



## Déclaration liminaire de la FSU Guadeloupe CTA du 15 janvier 2019

Monsieur le Recteur,

Les élections professionnelles viennent de s'achever en confortant la FSU Guadeloupe comme une force syndicale incontournable, avec un gain de 340 voix et d'un siège au Comité Technique Académique.

Malgré les efforts du secrétaire général de l'académie pour saboter ces élections, la FSU a réussi à augmenter largement la participation des personnels à ces élections. Vous mêmes, Monsieur le Recteur, avez contribué par votre silence à défavoriser la FSU, en inventant la demi-heure d'information syndicale sur le temps de travail pour la FSU au collège Général de Gaulle le Moule, en pleines élections professionnelles, en dehors du cadre réglementaire.

Dans une note du 14 septembre 2018, Monsieur le secrétaire général invitait l'ensemble des personnels à changer les mots de passe des boîtes académiques qui étaient les NUMEN alors même qu'il avait organisé la divulgation de ces mêmes NUMEN lors de la campagne d'avancement d'échelon.

Lors du dépouillement des élections professionnelles, Monsieur le secrétaire général ne maîtrisait tellement pas le dossier qu'il a fallu que notre organisation syndicale rappelle le droit et, après une interruption de séance, refasse la répartition des sièges de deux corps ! Cette situation est aussi ridicule que scandaleuse !

Ce jour, vous venez présenter une nouvelle carte des enseignements de spécialité en lycée, alors même que vous êtes restés sourds aux demandes des lycéens qui ont manifesté pendant deux semaines au mois de décembre, et que vous avez refusé de recevoir ! Pire ! Alors même qu'elle n'a pas été actée par le Comité Technique Académique de ce jour, elle est en ligne sur le site du rectorat depuis le 4 janvier ! Avec des modifications qui n'ont jamais été présentées aux organisations syndicales !

Cette carte des enseignements de spécialité a été réalisée en toute opacité, avec les seuls chefs d'établissement, sans organiser un véritable et nécessaire débat démocratique avec les collègues dans les établissements scolaires ! Au mieux, les collègues ont été informés via le conseil pédagogique ou le conseil d'administration. Informer est absolument insuffisant ! Par ailleurs, les organisations syndicales n'ont été qu'informées à posteriori de celle-ci ! En effet, l'ensemble des chefs d'établissement avait été informés la veille de vos arbitrages quand la carte a été présentée aux organisations syndicales représentatives.

Monsieur le Recteur, vos choix scandaleux sur cette carte des enseignements de spécialité abandonnent les territoires, et génèrent un tri social insupportable ! Vous abandonnez Marie Galante, Saint-Martin, la côte sous le Vent, et le Nord Grande Terre.

Dans tous ces territoires, vous ne tenez absolument pas compte de l'isolement, ni de la double insularité. Vous faites donc le choix de muséifier un peu plus Marie Galante. Avez-vous une date de fermeture du lycée de Marie Galante ? De même pour les lycées Nord Grande Terre et de Pointe Noire ?

Nous dénonçons cette carte des formations ainsi que celle des enseignements de spécialité peaux de chagrin, qui abandonnent la jeunesse guadeloupéenne, qui mettent en concurrence les lycées de l'académie, sans donner les mêmes chances à tous !

Pourquoi réunissez-vous ce jour un CTA alors même que l'ensemble de vos arbitrages sont rendus publics ! le mépris des organisations syndicales est sans limite !

Cette carte des enseignements de spécialités a clairement été construite pour détruire des emplois publics, et ainsi détruire LE service public d'Éducation. Votre carte des enseignements de spécialités inique est construite pour supprimer les 86 postes demandés par le ministère. Vous construisez la destruction du service public, pour servir les intérêts personnels d'un ministre déconnecté des réalités de notre académie!

Votre administration joue, tout comme le ministre, sur la présentation des chiffres des effectifs pour dissimuler l'ampleur des coupes dans les lycées et les collèges qui vont contribuer à une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des enseignants.

Les enseignants n'ont pas oublié qu'il est celui qui a fait appliquer la pire politique éducative sous le quinquennat de Sarkozy, une période marquée par des coupes budgétaires sévères et un discours très dur à l'encontre des fonctionnaires. 80 000 postes d'enseignants supprimés entre 2008 et 2012, plus de 500 en Guadeloupe sur les 10 dernières années.

L'académie a besoin d'enseignants ! La jeunesse guadeloupéenne a besoin d'une offre de formation très large ! Les suppressions de postes prévues sont en inadéquation totale avec la réalité des effectifs dans le second degré ! Vous avez abandonné la Guadeloupe dans le dialogue social avec le ministère. Vous abandonnez la Guadeloupe avec votre carte des formations, vous abandonnez la Guadeloupe avec votre carte des enseignements de spécialités !

Pourtant, la FSU a proposé des solutions pour garantir un avenir à tous les guadeloupéens !

Pourtant la FSU a fait des propositions pour restaurer un équilibre sur le territoire de notre académie Guadeloupe !

*Les commissaires paritaires de la FSU élus au CTA Guadeloupe.*